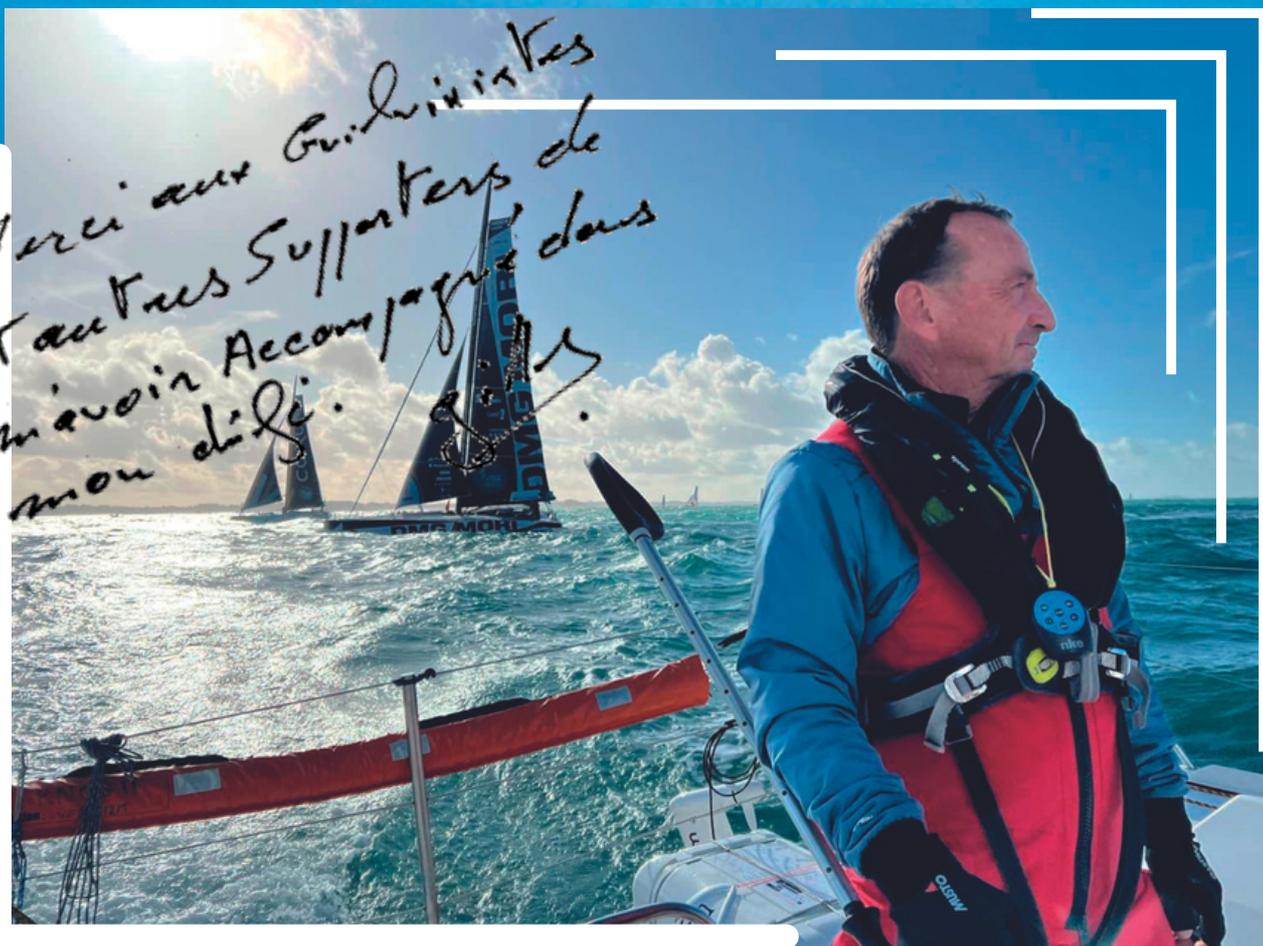


MARS 2023



Vivre au Guilvinec

*Merci aux Guilviniistes
et autres Supporters de
mauvoir Accompagne dans
mon défi.*



p. 3
Travaux

p. 10 et 11
Animations

p. 11 à 15
CCAS

Le Guilvinec
vue sur océan

SOMMAIRE

DOSSIERS

Travaux.....	p. 3 et 4
Affaires scolaires.....	p. 6 et 7
Gilles Colubi et la Route du Rhum..	p. 10
CCAS - Analyse ABS	p. 11 à 15

INFORMATIONS

Aides de l'ANAH.....	p. 5
Animations.....	p. 8 et 9
Commerces.....	p. 16
Conseil Municipal des Jeunes.....	p. 16
Infos pratiques.....	p. 16
Médiathèque.....	p. 20

HISTOIRE

L'Abri du Marin autrefois p.17 à 19



Magazine édité par la mairie du Guilvinec
33 rue de la Marine,
29730 Guilvinec
Tel : 02.98.58.10.21
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tanneau

Rédaction :
Comité de rédaction :
Michèle Ranzoni, Danièle Gléhen, Evelyne Cipriano,
Sylvie Barbet, Audrey Struillou,
Lénaïg Lopéré, Laure Volant
Gaëlle Le Gall et Claudia Durand

Crédits photos : Mairie, Pierre-Jean Berrou

Conception et réalisation :
Claudia Durand, Gaëlle Le Gall

Imprimé en 2500 exemplaires
par Kifeekoi - Guilvinec

Si vous n'avez pas reçu le magazine, vous pouvez
contacter la mairie. Des exemplaires sont à votre
disposition.

EDITO



Cher(e)s ami(e)s,

J'ai eu grand plaisir à retrouver une partie d'entre vous lors de la cérémonie des vœux le 9 janvier, et il m'a semblé que ce plaisir était partagé.

La pandémie semble s'éloigner, et nous pouvons enfin nous projeter sur ce que nous allons faire dans les semaines et mois à venir.

Je déplore cependant l'ombre qui pèse sur le secteur de la pêche, menacé par le PAI (Plan d'Accompagnement Individuel), les contraintes imposées à nos marins et le prix du gasoil, qui risquent de diminuer considérablement notre flottille. L'identité du Guilvinec s'en trouverait changée. Notre économie est fortement liée à la pêche, si fortement que même la fréquentation touristique de notre petite ville en dépend. Je croise les doigts pour que la filière puisse faire face à ce nouveau défi et le surmonter.

Pour l'heure, je vous invite à découvrir les nouvelles de votre commune au fil des pages qui suivent, et plus particulièrement le résultat de l'enquête ABS menée l'an dernier par notre CCAS.

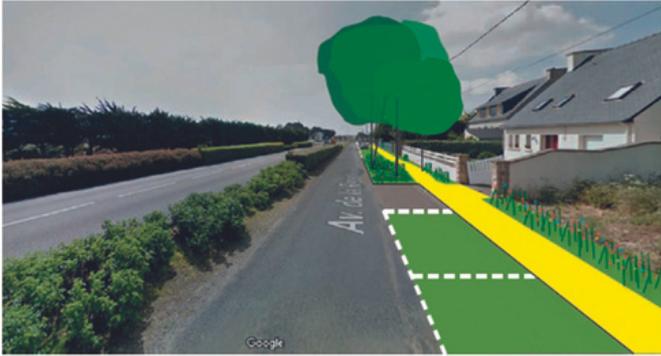
A très bientôt !

*Le Maire,
Jean-Luc Tanneau*



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes lors de la soirée des vœux du Maire

Aménagement de la rue de la République



Réaménagement des contre-allées

Après l'étude réalisée par les ateliers de l'Ourcq, nous allons entrer en phase projet pour l'aménagement entre l'entrée de ville et le rond-point de la Pérouse (ex rond-point des pompiers).

La commission travaux a défini nos attentes en matière de circulation douce, végétalisation, parking et cohabitation avec les riverains sur les contre-allées de la rue de la République, ainsi que la sécurisation de l'axe central pour une meilleure protection des services municipaux lors des travaux sur cette voie.

Ces attentes étant déterminées, nous devons les présenter à la population, puis pourrons commanditer un cabinet conseil qui travaillera sur la base de notre cahier des charges. Nous ciblons une fin des travaux pour fin 2024, mais, comme cette voie est une départementale, nous devons composer avec le Conseil départemental.

Cimetière de La Gare



Lors de l'opération « cimetière lieu de vie » du 15 octobre dernier, une quinzaine de personnes a participé à l'action nettoyage. Nous les remercions pour le travail effectué sur les tombes peu entretenues et dans les intervalles entre les sépultures.

L'entretien est plus compliqué qu'avant puisqu'aucun moyen chimique n'est plus permis. Les plantes envahissantes ne peuvent plus être traitées que par des moyens mécaniques.

À midi, la municipalité a réuni les participants autour d'un pot de l'amitié.

Nous reconduirons cette opération cette année : de l'avis des intervenants, elle a eu des effets immédiats sur l'aspect visuel du cimetière, et tous sont prêts à se retrouver les manches une nouvelle fois.

Christian Bodéré

Lotissement des Landes de Lanvar

Les travaux de viabilisation du lotissement, engagés depuis septembre 2022, doivent s'achever vers avril/mai 2023. Concernant la vente des terrains, l'OPAC a établi en accord avec la commune une charte de commercialisation des lots libres. Elle prévoit :

- un prix au m² préférentiel pour les primo-accédants
- l'obligation d'y construire une résidence principale
- des clauses anti-spéculatives à la revente.

Ces mesures visent à favoriser l'installation des jeunes ménages de la commune (service commercialisation de l'OPAC : 02 98 55 70 00).

NOUVEAU ! Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Particuliers : vous pouvez déposer vos demandes en ligne (moins de 4 dossiers par an). Il vous suffit de vous connecter, de créer un compte et de déposer votre dossier. Celui-ci arrivera directement à notre service urbanisme en mairie.

Lien : <https://gnau2.operis.fr/paysbigouden/gnau/#/>

Professionnels : merci de prendre contact avec Mme Bouvier de la CCPBS (06.84.95.42.55), qui vous créera un compte spécifique sur le GNAU (si vous déposez au moins 4 dossiers par an).

Des efforts pour économiser l'énergie



Christian Bodéré

Une commission est en place pour travailler sur les économies du quotidien, changements organisationnels dans le fonctionnement des services et des installations communales, et l'investissement sur les bâtiments avec retour sur les consommations énergétiques.

- lumières, appareils en veille, diminution de la température des locaux communaux...
- mise en place de détecteurs de lumière
- études de chauffage sur les bâtiments communaux
- récupérateurs d'eau de pluie, étude de l'utilisation de l'eau de la station d'épuration...

Nous ne pouvons qu'encourager les commerçants, artisans, à modérer également leur consommation en éteignant à minima leurs vitrines et enseignes en-dehors des heures d'ouverture.

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison de plus de 15 ans et vous y habitez. Mais ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté à votre handicap. Vous pouvez aussi souhaiter anticiper des travaux nécessaires pour vieillir confortablement chez vous.

NB : le montage de dossier (700 à 1 000 €) est pris en charge par l'ANAH et la CCPBS

5 aides financières de l'Anah sont mobilisables :

 <p>Habiter Facile = Adaptation au handicap et au vieillissement « Habiter facile » finance jusqu'à la moitié du montant des travaux avec une aide d'un maximum de 10 000 €, selon les conditions de ressources.</p>	<p>Pour monter un dossier de subvention : opérateur conseil privé et payant obligatoire mais subventionné à 100 % par l'Anah et la CCPBS/CCHPB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citémétrie : 02 98 50 53 94 / citemetrie29@citemetrie.fr - Ergo 29 : 02 98 55 79 01/06 50 21 47 09 / ergo29@laposte.net - Soliha : 02 98 95 67 37 / info.quimper@soliha-finistere.fr - Urbanis : 02 52 37 01 68 / bretagne@urbanis.fr
 <p>« MaPrimeRénov' » = travaux de rénovation énergétique pour tous les ménages L'Anah accorde une aide forfaitaire par poste de travaux réalisés. Le forfait est ajusté en fonction du niveau de ressources et des gains énergétiques permis par les travaux réalisés.</p>	<p>Demande de subvention à compléter par les particuliers sur www.maprimerenov.gouv.fr</p> <p>Les particuliers peuvent être informés, conseillés gratuitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les travaux : Réseau Tynéo, 02 98 90 10 93 / contact@reseautynéo.bzh - pour compléter le dossier en ligne : ✓ Conseillère numérique de la CCPBS : 06 75 05 61 45 / tiffanie.train@conseiller-numerique.fr ✓ MFS de la CCHPB (Pouldreuzic) : 02 98 54 49 04 / msap@cchpb.com <p>Les particuliers peuvent faire appel à un opérateur conseil privé pour monter le dossier. Ce montage est payant mais remboursé à 100 % par la CCPBS / CCHPB.</p>
 <p>« MaPrimeRénov' Sérénité » = travaux de rénovation énergétique pour les ménages aux ressources modestes « Habiter mieux sérénité » finance 50% de vos travaux avec une aide d'un maximum de 15 000 € (+ bonus + primes « coup de pouce » + CEE).</p>	
 <p>« Habiter sain » = améliorer un logement dégradé ou insalubre « Habiter sain » finance jusqu'à 50 % du montant des travaux avec une aide d'un maximum de 10 000 €, selon vos conditions de ressources.</p>	<p>Pour monter un dossier de subvention : opérateur conseil privé et payant obligatoire mais subventionné à 100 % par l'Anah et la CCPBS/CCHPB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citémétrie - Soliha - Urbanis
 <p>« Habiter serein » = remettre en état un logement avec des travaux plus conséquents « Habiter serein » finance jusqu'à 50 % du montant des travaux avec une aide d'un maximum de 25 000 €, selon vos conditions de ressources.</p>	

Un projet communal

pour l'école Jean Le Brun



Le réchauffement climatique, bien ressenti cet été, et la prise de conscience de devoir impérativement se reconnecter à la nature pour mieux protéger notre environnement, mobilisent de nombreuses communes ainsi que leurs équipes enseignantes pour aménager les cours d'école et faire reculer la part du bitume.

Végétaliser pour rafraîchir, créer de l'ombre, se protéger de la pluie, faire du sport, se détendre, échanger sereinement avec ses camarades, évoluer en toute sécurité, permettre à chacun, petits et grands, de trouver sa place : voilà les paramètres à prendre en compte, sans oublier la facilitation de la surveillance, de l'accès aux lieux de rassemblement lors des alertes incendies et de l'accès des secours. Pour essayer de ne rien oublier, un partenaire de choix ! : le CAUE 29 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).



C'est une instance précieuse pour construire un tel projet et trouver un prolongement harmonieux à ce qui se fait en classe. La cour ne doit pas être un simple « lieu défouloir ».

Des professionnels expérimentés (architectes et paysagistes) vont nous accompagner (élus-représentants des parents- agents communaux – enseignants et élèves) dans notre démarche pour le bien-être des enfants.

Le dispositif CHI FOU MI a été imaginé par les CAUE pour accompagner la transformation des cours d'école. Objectif : en finir avec le « tout bitume » pour des espaces conviviaux et généreux. Nous nous sommes engagés avec 4 autres communes à aménager notre cour de récréation d'ici la fin du mandat. Un phasage des travaux sera peut être nécessaire en fonction de l'enveloppe financière pour réaliser ces travaux.

Et bientôt une micro-crèche ?

Depuis 2018, les élèves de maternelle sont accueillis au sein de l'école primaire. Les anciens locaux de maternelle avaient alors été prêtés par la suite à l'association Ti-Liou pour recevoir une partie des enfants de la crèche de la Maison de l'enfance à Pont-L'Abbé, qui était en rénovation. Les travaux de cette dernière se sont achevés il y a 2 ans.



L'ancien bâtiment de la maternelle sera démoli, car il n'aurait pas été raisonnable de le réhabiliter. Une micro-crèche ouvrant sur des horaires atypiques devrait se dresser au même endroit pour accueillir les tout-petits de cette partie du territoire, qui n'était pas couverte par ce précieux service rendu aux parents. Ce besoin s'est révélé au cours de l'accueil des enfants de la crèche Ti-Liou au Guilvinec.

Pour des raisons de sécurité, et au vu des derniers événements de dégradations qui rendent le site dangereux, la démolition ne devrait plus tarder.

Une nouvelle équipe de représentants de parents d'élèves, bénévoles, s'est constituée au tout début de cette année scolaire : elle agira pour un droit d'information sur le suivi de la scolarité des enfants, de leurs comportements, et pour exercer un droit à siéger dans les instances de l'école. Elle pourra également participer au financement des projets pédagogiques de l'école communale. Ainsi, la co-éducation se concrétise pour favoriser la réussite de tous les enfants.

L'APE s'est mobilisée rapidement en fin d'année 2022 pour organiser un troc jouets au Centre des Loisirs et de la Culture.



L'association s'apprête à fêter les Gras le 5 mars prochain en après-midi au CLC. Quant au troc-jouets de fin d'année (puériculture – vêtements pour enfants / jouets), la date est déjà fixée! Ce sera le dimanche 26 novembre 2023 au CLC.



L'accueil de loisirs sans hébergement

L'ALSH

Notre accueil de loisirs est une valeur sûre pour les familles qui souhaitent une véritable continuité éducative et pédagogique sur les temps périscolaires (mercredis et petites vacances) et extra-scolaires (grandes vacances). 6 animateurs, 1 directrice et son adjointe, 3 agents communaux mettent tout en œuvre pour le bien-être de nos enfants.

En novembre dernier, une rencontre entre élus et professionnels de la petite enfance du Pays Bigouden a permis de présenter les dispositifs d'accompagnement des enfants à besoins spécifiques, en situation de handicap.

Pour permettre ce regroupement de professionnels, la mairie avait ouvert les portes du CLC et favorisé ainsi la formation continue des personnels.

Au cours de l'année écoulée, ce sont 158 enfants qui ont bénéficié de l'ALSH. Ils ont pu profiter d'une offre de loisirs exceptionnelle en raison de notre situation géographique et de nos infrastructures de proximité : Haliotika- la médiathèque- Moulin Mer- le port – la plage.

L'association du jumelage avec la ville de Schull en Irlande a organisé également des activités récréatives pour les enfants des écoles et de l'ALSH.

Une mutualisation des coûts de transport avec d'autres ALSH en proximité ont permis des loisirs à l'extérieur de la commune.

Bravo à la directrice et à toute son équipe, et aussi aux agents de l'école qui leur viennent en appui, et sans qui l'harmonie ne serait pas au rendez-vous, pour savoir conjuguer compétence et dynamisme au service de l'éveil culturel de nos jeunes.

Sylvie Barbet

Retour sur les événements depuis l'été 2022



Cet été, les activités ont repris quasi à la normale, avec le feu d'artifice, la descente aux flambeaux, les 30 ans des Estivales les vendredis soirs, la déambulation du Bagad Cap Caval, l'animation Place aux Mêmes les mardis en fin d'après-midi, les Festy Beach sur la plage les dimanches matins...

Mais aussi...



L'inauguration des fresques murales du Guilvinec mercredi 31 août, dont l'une réalisée par Sillousoune et les habitants de la commune sur l'esplanade du CLC.



Dans le cadre de **la Semaine bleue**, 150 personnes, venues du Pays bigouden mais aussi de Pont-Croix ou Coray, ont enflammé le parquet du CLC dimanche 9 octobre, à l'occasion du thé dansant organisé par le Conseil municipal des jeunes (CMJ) du Guilvinec, en collaboration avec le CCAS.



HALLOWEEN : Epouvantails, spectacle et goûter le 31 octobre. Organisée par le comité de jumelage Guilvinec-Schull, la journée d'Halloween a connu un grand succès. 366 enfants et adultes ont assisté au spectacle de la Cie Naphtaline de Plobannalec au CLC du Guilvinec, et ont pris le goûter à la salle Croas-Malo de Tréffiagat-Léchiagat.



Le Repas des Aînés, organisé par le CCAS et la municipalité du Guilvinec, a eu lieu dimanche 6 novembre au CLC. L'occasion pour Laure Volant, du CCAS, d'offrir un cadeau aux doyens de l'assemblée : Mme Pavec, 91 ans, et M. Grégoire, qui a fêté ses 95 ans en fin d'année 2022. Sur les 500 invitations envoyées par la municipalité, soixante-dix personnes étaient présentes. Ceux qui n'ont pas pu venir ont pu recevoir un colis gourmand.



Les travaux du futur **lotissement de Lanvar** avec 28 lots à bâtir, avancent conformément au calendrier, avec une livraison prévue au printemps.

Cérémonie du 11 novembre 2022 : la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signé le 11 novembre 1918, et rend hommage à tous les Morts pour la France.



NON AU HARCELEMENT : Dans le cadre de la journée contre le harcèlement scolaire, les élèves du collège Paul Langevin du Guilvinec se sont mobilisés avec l'ensemble de la communauté éducative en créant des affiches, des slogans, en participant à des débats en classe. Jeudi 10 novembre, en début d'après-midi, ils se sont retrouvés dans la cour pour reconstituer le logo N.A .H (Non au Harcèlement).



La cérémonie de réception des nouveaux arrivants s'est tenue fin novembre. Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire et son équipe municipale d'aller à la rencontre des nouveaux administrés, de leur présenter les différents services proposés par la commune, la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, et aussi présenter les futurs projets communaux : une crèche, des logements pour jeunes ménages, 3 cabinets dentaires avec petite chirurgie, l'aménagement de la circulation et cheminement piétons-vélos, la création d'un lotissement de 28 lots, les travaux de l'enceinte du château de Kergoz.

Cette cérémonie s'est clôturée par un pot de bienvenue afin de faire connaissance et d'échanger dans un cadre convivial.



Nous avons fêté **les 100 ans de Mme Yvonne ODANT** résidant à l'EHPAD Menez Kergoff à Penmarc'h, fin décembre. Mme ODANT, née STEPHAN, vit à l'EHPAD depuis le 13/12/2018. Yvonne est née au Guilvinec le 1er octobre 1922 dans une famille de marins du quartier de Men Meur. Son père possédait une barque. Yvonne est partie travailler à Paris auprès d'une tante et y a rencontré son mari. A l'âge de la retraite, elle est revenue vivre au pays.

Noël : Merveilleux spectacle de magie au CLC pour les enfants des deux écoles du Guilvinec, avec la visite surprise du Père Noël.

La décoration a été limitée cette année, et les lumières réduites pour des raisons d'économie d'énergie.



La baignade des bigoudènes : les courageux se sont jetés à l'eau ce dimanche 8 janvier malgré la grêle, encouragés par le Bagad, sous la surveillance d'Aqua Zen et de la SNSM.

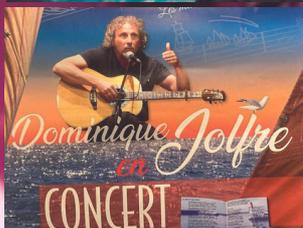
Le retour de la baignade s'est fait sous le soleil, avec café et gâteau breton. De quoi bien démarrer cette nouvelle année 2023 !

Vœux du maire avec le Conseil municipal et le conseil municipal des jeunes, le CMJ, lundi 9 janvier 2023. Jean-Luc Tanneau, maire du Guilvinec, a longuement évoqué l'avenir de la pêche, moteur économique du territoire, partageant ses craintes mais aussi sa confiance.

Gaëlle Le Gall

A vos agendas, les animations avant l'été 2023

Mariage et châtimement



- Samedi 5 mars de 14h à 17h : **Mardi gras** organisé par l'Association des Parents d'élèves de l'école Jean Le Brun au CLC
- Dimanche 12 mars à 16h au CLC : **Théâtre** "Six pieds sur scène" présente Mariage et châtimement, comédie de Davis Pharao. Organisé par le jumelage Guilvinec / Sevrier
- Jeudi 16 mars à 18h, **Auditorium d'Haliotika** « La pêche et l'Irlande, conséquences du Brexit » suivi d'un apéritif irlandais préparé par le comité de jumelage
- Samedi 18 mars à 19h au CLC : Dîner-spectacle irlandais pour fêter la **Saint-Patrick**. Chants de marins avec Accordage, musique et danses irlandaises avec Slan Irish Dance & Owen's friends. Organisé par le comité de jumelage Le Guilvinec/Shull. Sur réservation au magasin «Docks et Mer» du Guilvinec, anciennement Comptoir de la Mer, ou au 06 78 42 37 71
- Dimanche 9 avril : **Chasse à l'œuf** au Vallon de Moulin Mer de 10h30 à midi pour les enfants. Tous les enfants sont invités à la traditionnelle chasse à l'œuf (3 œufs en plastique trouvés sont remplacés par 3 chocolats offert par Fizzy).
- Dimanche 23 avril de 9h à 17h le **Salon des collectionneurs** au CLC
- 5, 6 et 7 mai **Pièces de théâtre**, comédies burlesques au CLC
- Samedi 20 mai 2023, c'est la 6ème édition de la **Fête du Pesked** au port du Guilvinec ! L'objectif est de faire découvrir le port, les métiers de la pêche et de promouvoir les produits de la pêche cornouaillaise. Nous retrouverons de nombreuses animations, comme la visite gratuite d'Haliotika, les promenades en mer et les visites de bateaux, les ateliers enfants, les démonstrations culinaires sans oublier notre animation phare : le fameux et unique concours de décorticage de langoustines !
- Dimanche 28 mai : comme tous les ans, le comité de jumelage Le Guilvinec/Schull organise la **Balade Gourmande** qui fait découvrir ou redécouvrir les plus beaux lieux du Guilvinec et de ses environs avec, en prime, des dégustations de produits locaux, régionaux et irlandais

Et encore...

Atelier Cirk'en famille : Prenez le temps de partager, écouter, jouer, en famille ou avec le reste du groupe. Echauffement ludique et collectif. Acrobatie. Parcours ou pratique d'objets en duo. temps de retour au calme. Proposé par l'école de cirque Naphtaline. Les séances auront lieu une fois par mois, le samedi jusqu'en mai. Spectacle début juin. Tel : 09 83 59 98 55

Atelier cuisine Petits chefs 6/12 ans spécial Carnaval. Les enfants réaliseront de nouvelles recettes très festives et ludiques sur le thème du Carnaval. Haliotika 02 98 58 28 38

Le **Café librairie De l'encre à l'écran** propose un thème choisi chaque mois pour discuter ensemble, pas d'animateur, on laisse chaque personne s'exprimer à son tour et puis on parle à bâtons rompus. Tel : 02 98 59 94 25

Haliotika propose "**Les rendez-vous du jeudi**". Tous les 3èmes jeudis du mois jusqu'au 15 juin. : lectures, débats, conférences, dégustations et présentations/dédicaces d'ouvrages. Thèmes sociétaux, culturels ou histoire locale pour démontrer une certaine richesse humaine et sociale de notre territoire et faire vivre la Cité de la pêche hors saison touristique. Haliotika 02 98 58 28 38

Atelier cuisine et infos sur les algues alimentaires par Scarlett Le Corre : femme patron pêcheur et personnage haut en couleur, Scarlett vous fait partager sa passion et vous présente les algues alimentaires. Elle cuisine devant vous en prodiguant ses meilleurs conseils. Dégustation en fin d'atelier.

Auteur, compositeur, interprète du pays Bigouden... Venez passer une soirée toute en douceur, bercé par les mélodies et les mots de Dominique Joffre. Les marins du Pays Bigouden, Exil, Mathis, Les îles du Ponant : Le nord, ... Autant de petites pépites que vous pourrez découvrir ou re-découvrir Café librairie De l'encre à l'écran.

Gaëlle Le Gall

Un Guilviniste au départ de la course de la Route du Rhum !

Route du Rhum : la réalisation d'un rêve

Le Guilviniste Gilles Colubi est arrivé 5ème de sa catégorie lors de la dernière Route du Rhum – Destination Guadeloupe. Un score inespéré pour cet habitant de Men Meur, qui courait sur le plus petit voilier de la course.

« Jamais je n'aurais cru me classer cinquième de ma catégorie, a déclaré Gilles Colubi en arrivant à Pointe-à-Pitre le 3 décembre 2022, après 23 jours et 20 heures de navigation en solitaire. En classe Rhum Mono nous étions 12, mais comme je partais avec le plus petit bateau, je pensais pouvoir en doubler un ou deux et me classer 10ème. Je suis vraiment très heureux de mon résultat. »

Dès le départ de Saint-Malo, le 9 novembre dernier, Gilles a choisi une route sud pour rejoindre la Guadeloupe. « J'avais étudié les trajectoires empruntées par les vainqueurs de toutes les éditions précédentes et j'avais choisi de passer par le sud, même si ça rallonge un peu la route. Avec mon petit voilier, c'était moins risqué au point de vue météo ».



Deux fronts assez violents

Malgré ce choix, qui s'est avéré très judicieux, Gilles a dû traverser deux fronts assez violents, dans le golfe de Gascogne et au large du Portugal. « La mer était très formée et il a fallu attendre d'avoir passé l'île de Madère avant de trouver des vents portants. Dans le choc d'une grosse vague, ma table à carte s'est même arrachée. Mais à part cela je n'ai eu à subir aucune avarie ».

Avant de partir, Gilles avait soigneusement préparé son bateau lui-même. « J'avais acheté un Pogo 12.50 d'occasion en 2020, un voilier très marin fabriqué à Sainte-Marine, mais qui n'avait pas été très bien entretenu. Je l'ai entièrement démonté et équipé moi-même. Cela m'a pris six mois à temps plein. Traverser l'Atlantique en solitaire en plein hiver, c'est toujours un risque. Il vaut mieux être sûr de sa monture ».

Rendez-vous dans quatre ans

Pour réaliser son rêve, Gilles a pu compter sur l'appui de sa compagne, Hélène, qui vit à Lille où elle travaille, et sur l'aide de nombreux amis. Il a aussi reçu un appui financier de son sponsor Furic Marée (Océalliance) et de quelques donateurs privés. « Nous nous étions engagés à reverser 20% de tous les dons que je recevrais à la SNSM du Guilvinec. Ce sera fait dans quelques jours. Et j'espère trouver plus d'appuis financiers pour la prochaine fois, car j'ai bien l'intention de refaire la Route du Rhum dans quatre ans, avec un voilier un peu plus grand. »



Résultats de l'enquête A.B.S. (Analyse des Besoins Sociaux)

Nous tenons à remercier tous les Guilvinistes qui ont fait le retour de leur questionnaire au CCAS (le questionnaire accompagnait un bulletin municipal).

Qu'est-ce qu'un besoin social ? Selon Emile Durkheim, un besoin social est par définition caractéristique de la totalité d'une société. En tant que «structure-système», la société a des conditions d'existence nécessaires. Lorsque ces conditions ne sont pas remplies apparaît alors un besoin. Afin que la société puisse se maintenir et se développer, les besoins sociaux doivent être satisfaits. L'objectif in fine étant de contribuer à l'élaboration de projets et à la mise en œuvre d'actions, qui constitue un des buts du CCAS.



Les besoins sociaux ne sont pas la somme des besoins individuels. Ce sont des besoins généraux donnant lieu à une réponse publique. Les besoins peuvent être classés en trois catégories :

- les besoins physiologiques : se nourrir, se soigner.
- les besoins matériels : mobilité, habillement, sécurité.
- les besoins d'existence : socialisation, participation à la vie citoyenne.

L'ABS est une obligation qui incombe aux CCAS et CIAS depuis 1995. Dès les origines, une fonction essentielle lui a été allouée, puisque c'est à partir d'elle que l'action sociale communale devait être conçue. Puis le décret 2016-824 du 21 juin 2016 est venu apporter des modifications à l'exercice de l'ABS, en supprimant l'annualité de la démarche.

L'ABS consiste désormais en un diagnostic sociodémographique de l'ensemble de la population du territoire, à réaliser en début de mandat municipal, en lien avec les partenaires, et à assortir de possibles analyses thématiques les années suivantes.

Elle est un outil d'aide à la décision : elle doit permettre aux CCAS d'établir la feuille de route de leurs interventions et d'assurer leur mission de coordinateur des politiques sociales. C'est une démarche qui vise à la compréhension des besoins sociaux par la collecte, l'agrégation et la mise en regard de plusieurs types de données : quantitatives, qualitatives, produites localement ou au niveau national.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Guilvinec est composé d'un conseil d'administration de 9 membres (5 élus et 4 bénévoles), en plus du Maire qui le préside.

Le CCAS est (pré-) instructeur d'aide sociale légale et facultative, et a pour missions l'accueil, l'écoute et le soutien social. Il apporte si besoin des aides financières diverses (alimentaires, factures restant impayées...) et organise ou facilite des animations collectives sur la commune en direction des aînés, des familles et de la jeunesse.



IMPORTANT : tous les chiffres suivants peuvent être complétés par les chiffres de l'INSEE, via le lien : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-29072>

Dépouillement de l'enquête :

160 réponses pour 2 729 habitants. Les pourcentages donnés vont donc être en fonction du nombre de réponses.

63 % des répondants ont plus de 66 ans. Majoritairement, ce sont des femmes mariées, avec un conjoint semblablement du même âge, domiciliées sur la commune depuis plus de 10 ans.

Les administrés de 45 ans ou moins n'ont été que 8 % à renseigner le questionnaire. Cela n'a pas permis de répondre aux questions concernant les enfants, alors qu'il y a quatre écoles sur la commune.

Peu d'actifs ont répondu. 41 % ont entre 46 et 65 ans. La population active est majoritairement en CDI. Peu de personnes sont en recherche d'emploi.

Peu de réponses sur les ressources financières des retraités. Revenus précaires : 8.75 %.

90 % des sondés disent ne pas avoir de problèmes financiers. 80 % ne bénéficient d'aucune aide.

Logement

90 % habitent une maison, souvent trop grande, qui demande beaucoup d'entretien et/ou est une passoire thermique.

82 % sont propriétaires. Insalubrité notée pour certains logements.

Les jeunes sont en appartement

13 % précisent que leur logement n'est pas adapté pour vieillir.

80 % signalent des soucis liés à leur quartier.

Cadre de vie

15 % : très bon, 67 % : bon

Ce qui plaît : pour 38 % c'est le cadre de vie, suivi des commerces et des services.

Ce qui déplaît : les déjections canines ; le manque d'activités ; les maisons non-entretenuées, inhabitées ; les loyers trop élevés ; beaucoup de maisons sont des locations saisonnières ; les trottoirs pas adaptés, abîmés ; le manque de propreté et de stationnements ; la vitesse en ville.

Mobilité, territoire, transports

- utilisation des bus : 1.34 %, souvent ; 5 %, 3 à 4 fois par mois ; 79 %, jamais.
- manque d'horaires des bus, par exemple pour se rendre à la gare
- pas assez de services pour les actifs et les jeunes ; pas assez de navettes à l'intérieur du Pays bigouden.
- voitures : 101 réponses. Plus de 98 % possèdent 1 ou 2 voitures.

Remarques des administrés ayant répondu au questionnaire :

- manque de bancs et de trottoirs. Certains se sentent en danger (11 %) : vitesse et non-respect du Code de la route. Sentiment accentué par leurs difficultés à se déplacer (liées aux problèmes de santé) et l'absence de moyen de locomotion.
- positif : la proximité des commerces et des services.



Santé, aide à la personne, aidants familiaux et handicap

La moitié des répondants estime avoir une santé satisfaisante ; 10 % peu satisfaisante.

94 % bénéficient du régime général de la Sécurité sociale. 96 % ont une mutuelle.

57 % précisent ne pas renoncer aux soins, mais 42 % renoncent à certains soins par manque de professionnels, des délais de RDV, du coût, de la distance et des difficultés de déplacement, ou à cause de l'absence de mutuelle.

ADMR, CESU :

- 82 % ne bénéficient pas de services à la personne.
- 18 % en bénéficient pour l'entretien de la maison et de ses extérieurs ; pour du bricolage ; pour de l'aide aux repas et pour les courses.

LES AIDANTS (149 réponses) :

- beaucoup reçoivent l'aide de proches, plusieurs fois par jour ou par semaine.
- certains se sentent soutenus. Pour les autres, des pistes de travail sont à étudier.

Vie quotidienne communale

Les 10 premières préoccupations des répondants :

1. La santé : accès aux soins, qualité des soins
2. La sécurité des biens et des personnes
3. Le problème de l'environnement
4. Le pouvoir d'achat et les difficultés financières (loyer...)
5. La dépendance/ prise en charge des personnes âgées
6. L'accès aux produits de 1ère nécessité
7. Le chômage et l'emploi
8. Les transports
9. La dépendance : prise en charge de la personne en situation de handicap/d'invalidité
10. L'école et la qualité de l'enseignement

Rappelons que les répondants sont majoritairement des retraités.

96 % n'ont jamais sollicité le CCAS. L'aide à domicile, le Secours populaire sont les plus connus, ainsi que la Banque alimentaire ; vient ensuite le CCAS (avec très peu de réponses).

La moitié des personnes consulte le site internet ou la page Facebook de la commune, en priorité pour trouver des infos sur les services et loisirs proposés au Guilvinec, et également pour consulter les comptes-rendus, photos des évènements, ou trouver des infos administratives.



Repas des Aînés

69 % n'y participent pas (seulement 33 réponses)

Semaine bleue

Elle ne connaît pas un grand succès. Près de 94 % n'y participent pas. Ils n'ont pas envie. Seulement 21 % ne connaissent pas.

Attention : contexte de covid pendant deux ans.

Il semblerait que notre thé dansant d'octobre dernier ait été un succès. Certains souhaiteraient des fêtes de quartier.

Démarches administratives

La majorité les fait en ligne. Mais pour beaucoup, il y a un manque de formation à l'outil informatique et à internet (complexité des procédures, absence d'interlocuteurs, manque d'équipement informatique).

A savoir

Il existe des permanences France Services et des permanences de Mme Train, de la CCPBS, pour la prise en main de l'outil informatique. Se renseigner en mairie.

Les loisirs, la culture

69 % des personnes interrogées participeraient probablement ou certainement à des ateliers proposés par la mairie. Les thématiques qui intéressent sont nombreuses. Le cinéma est la principale activité qui intéresse ; viennent ensuite la musique et le patrimoine, la littérature, les loisirs créatifs, le bricolage, la photographie et la peinture.

Les répondants seraient également éventuellement intéressés par des sorties organisées. A noter que 60 % disent participer ponctuellement aux manifestations sur la commune et le faire de manière régulière, particulièrement celle du feu d'artifice du 14 juillet, les manifestations festives, les manifestations culturelles, la Fête de la musique et les fest-noz.

A contrario, les répondants qui ne participent pas incriminent le manque d'envie, le fait qu'ils ne sont pas intéressés, l'absence d'information et de communication. Ils évoquent l'offre inexistante, des problèmes de mobilité vis-à-vis de leur santé et/ou âge.

En conclusion, le questionnaire a abordé de façon très globale les besoins sociaux.

Il ne faut pas voir cette synthèse comme le reflet des habitants de la commune, mais bien celui des 160 retours, provenant principalement de la population ayant plus de 66 ans, et donc forcément l'ensemble des résultats tend vers les besoins des personnes retraitées.

Il faut aussi se remettre dans le contexte temporel : fin 2021, nous étions toujours dans la crise sanitaire liée à la Covid 19. Et à ce moment-là, la population n'avait pas encore pris conscience de l'inflation. Qu'en est-il aujourd'hui ?

On relève un pourcentage très faible de personnes au chômage sur l'ensemble des 160 retours. Alors qu'en Bretagne, au dernier trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi était de 260 330 personnes, et aujourd'hui de 243 300 (source INSEE).



Pour ce qui est du logement, on ne remarque pas de problèmes criants qui auraient été soulignés par les répondants.

Concernant la mobilité sur le territoire, il est relevé que les horaires et les passages ne sont pas adaptés à ceux qui souhaiteraient utiliser le bus. Et que la plupart possèdent une voiture.

La majorité des 160 retours trouve ce qu'il faut au sein de la commune. La proximité des commerces est fortement appréciée, même si le manque de diversité est déploré.

Les difficultés liées à la mobilité sont surtout piétonnières, avec beaucoup de critiques sur les trottoirs et le manque de bancs. Ceux-ci permettraient de se reposer pendant les déplacements, et seraient également un lieu de rencontre pour les personnes âgées.

Il est également relaté des problèmes de circulation pour les cyclistes, entraînant des conflits entre les usagers du vélo et les piétons.

En ce qui concerne la santé, il est important de souligner qu'une part très importante des personnes interrogées est couverte par le régime général et dispose d'une couverture complémentaire.

Autre information remontée, décrite également au niveau national : le manque de spécialistes, entraînant une obligation de mobilité ou des délais extrêmement longs.

Au niveau des services à domicile, on ne relève pas de difficultés, ni pour les aidants.

Ce qui émane de cette analyse : les répondants ne connaissent pas les services qui existent et leur permettraient d'être aidés dans différentes problématiques. Est-ce lié au fait qu'ils ne sont pas en difficulté et n'ont pas de nécessité d'accéder à ce type de service ?

Certaines personnes ne semblent pas intéressées par les animations, manifestations et autres activités mises en place au sein de la commune. La crise sanitaire y est peut-être pour beaucoup, les plus âgés ont pris peur et se sont isolés d'eux-mêmes.

Concernant le thème des loisirs, les personnes sont tout de même partagées : les sondés souhaitent des activités, mais peu disent être certains d'y participer. Après contact avec le CLC, et lecture des différentes animations, il serait difficile de dire qu'elles ne sont pas variées. Notons que la raison principale de la non-participation est «le manque d'envie».

Signification des sigles utilisés :

- CCAS : Centre d'Action Sociale
- CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale
- CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination (Gérontologique)
- AAH : Allocation Adulte Handicapé
- APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
- CESU : Chèque Emploi Service Universel
- PUMa : Prestation Universelle Maladie
- RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Laure Volant





De l'Encre à l'Écran - 1 Rue Jean Baudry
 Un café-librairie pour se ressourcer au Guilvinec
 Charline et Raphaël vous accueillent au Café-Librairie « De l'encre à l'écran » où, dès l'entrée, l'actualité littéraire et leurs coups de cœur sont exposés.

Particularité de la librairie, un fil rouge cinéma qui traverse les rayons... de l'encre à l'écran.

Des événements sont régulièrement programmés
www.delencrealecran.com

Ouvert du mercredi au dimanche de 10h30 à 18h30

L'âme d'un rémouleur - 62, rue de la Marine

François Pouilly partage sa passion pour la coutellerie. Il suffit d'apporter ses couteaux, ciseaux, scies, sécateurs ou tous autres objets tranchants pour qu'ils soient bien affûtés grâce à la minutie du rémouleur et l'amour du travail bien fait.

Il s'adresse autant aux particuliers qu'aux professionnels.

Tél. 06 27 44 07 22.

Conseil Municipal des Jeunes CMJ

Durant l'année 2022, le CMJ a travaillé sur plusieurs projets qui se sont concrétisés :

- construction de deux bacs à marée
- lancement de la première journée inter-CMJ
- organisation et participation dans le bon déroulement du thé dansant avec le CCAS
- participation aux réflexions sur le futur aménagement urbain de la commune.

Il répond présent aux commémorations auprès des anciens combattants et du Souvenir Français.

Pour 2023, des projets sont en cours, comme par exemple la création d'une cabane à livres jeunesse, une opération de collecte de mégots, et une nouvelle journée inter-CMJ, etc...

En ce début d'année, les jeunes ont rencontré les bénévoles de l'association AFIDESA (Action Finistérienne pour le Développement du Sanguié) qui ont présenté la mission de l'association et les différentes actions réalisées au Burkina-Faso grâce à la récupération du papier.

Audrey Struillou

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
 Du lundi au vendredi :
 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)
 02 98 58 10 21
mairie@leguilvinec.com
 Facebook : Ville du Guilvinec

PERMANENCES URBANISME
 Tous les jours sauf le mercredi, de 14h à 16h30, sans rendez-vous

PERMANENCES CCAS
 Mardi et vendredi de 9h15 à 11h45, et jeudi de 14 h à 16h45, sans rendez-vous

MÉDIATHÈQUE - ABRI DU MARIN
 Tél. 02 98 58 95 13

CLC - Centre de Loisirs et de la Culture
 Tél. 02 98 82 83 56

ALSH TY Malamok - Centre de Loisirs
 Tél. 02.98.58.11.75

RDV avec les élus : 02 98 58 10 21

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE
 Le jeudi de 9h30 à 11h30, tous les 15 jours
 Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

LES MARCHÉS
 Les mardis et dimanches matins

RECENSEMENT MILITAIRE
 Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

EHPAD MENEZ KERGOFF
 02 98 58 51 66

HORAIRES DE LA POSTE
 Du lundi au vendredi :
 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 Le samedi de 10 à 12 h

ADIL : le 3ème mercredi du mois,
 de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au
 02 98 46 37 38

L'Abri du Marin, un lieu emblématique et chargé d'histoire

Il trône toujours fièrement près du port, arborant sa couleur rose traditionnelle qui lui permettait d'être facilement repérable au milieu des autres bâtiments.

Si sa destination première est restée sensiblement la même - si l'on parle en termes d'accès à la lecture et à la culture (il abrite aujourd'hui la médiathèque) -, il fut autrefois un havre réservé aux seuls marins.



Le premier numéro de l'Almanach du marin breton, sorti en mars 1899

Le sort de ces derniers à la fin du 19ème siècle inquiétait fortement Jacques de Thézac, philanthrope passionné de yachting, qui découvrit ce milieu en s'installant à Sainte-Marine lors de son mariage.

En côtoyant les marins des ports bigoudens, il prit conscience à la fois de la rudesse de leur travail, de la misère de leurs conditions de vie, mais aussi de leur incroyable ténacité.

Mais leur addiction à l'alcool l'inquiétait. Et il déplorait leur inaction forcée pendant les mois d'hiver, après la fin de la campagne sardinière à la mi-novembre, jusqu'au début de la saison du maquereau au mois de mars. Tel un bon Samaritain, Jacques de Thézac voulut les sauver de cette condition pénible en leur offrant un refuge pendant cette période.

L'idée était née. Mais avant toute chose, il fonda une revue destinée spécialement aux marins : l'Almanach du marin breton. Editée à 6000 exemplaires, elle connut un réel succès, qui conforta Jacques de Thézac dans son élan.

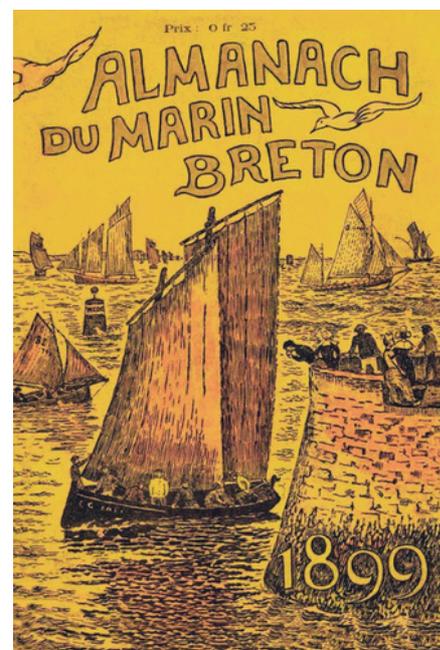


Photo de groupe devant l'Abri du marin, côté rue

L'Ile-de-Sein fit office de "ballon d'essai", avec un abri installé provisoirement dans un hangar à bateaux. L'engouement suscité par cette expérience mena Jacques de Thézac à construire le premier Abri du marin au Guilvinec, en 1900, grâce à la générosité de M. Georges Ouizille, négociant lorientais. Au total, onze abris virent le jour dans le Finistère jusqu'en 1933 (quatre autres furent construits sur la côte bretonne par la suite, le dernier à Saint-Guérolé en 1952).

"...tous sont bâtis et aménagés sur le même plan : deux grandes salles claires, bien aérées, décorées de tableaux et de cartes marines (la salle de récréation et la salle de lecture) ; un préau couvert avec des jeux de quilles, de boules, des appareils de gymnastique ; un dortoir avec des lits de camp (certains abris en

possèdent jusqu'à 40 pour les pêcheurs en relâche) ; une citerne pour faire l'aiguade ; un atelier pour réparer la vergue ou l'aviron cassé..." (Charles Le Goffic, *Ma Revue*, 1907).

L'Abri du Guilvinec fut construit tout au bord de l'eau, entre le port et l'arrière-port.

La gestion en fut confiée à un comité local, élu par les marins. Celui-ci était épaulé par un couple de gardiens logé sur place, choisi par Jacques de Thézac.

L'établissement était ouvert à tous les inscrits maritimes, qui pouvaient y trouver refuge, distractions, formation maritime. Ils pouvaient aussi y recevoir les soins prodigués par la femme du gardien en cas de blessure.



L'Abri du marin, à l'arrière-plan. Sur la droite, le yacht de Jacques de Thézac.

A l'intérieur de l'Abri, en 1930, dans l'étrave d'un misainier, le "Chasseloup Laubat"



Fervent catholique, Jacques de Thézac avait des principes bien établis, qu'il entendait inculquer aux marins.

Les murs de l'Abri étaient émaillés de doctrines, telle "Aimez-vous les uns les autres" - et surtout celles visant à détourner les marins de "la chopine" -, mais celle qui est restée dans les mémoires est "Doue, Familh, Dever, Ar Mor" (Dieu, Famille, Devoir, La Mer) : c'est la devise des abris du marin, rajoutée sur la façade lors de son agrandissement et réhaussement en 1923. Elle y est toujours.

La lutte contre l'alcoolisme était le principal cheval de bataille de Jacques de Thézac.

Marins jouant aux cartes. Comme boisson, de la tisane d'eucalyptus



Si les marins, auxquels il était interdit de consommer de l'alcool dans l'enceinte de l'établissement, buvaient seulement de l'eau au début, ils prirent très vite goût à la tisane d'eucalyptus, qui leur fut proposée pour la première fois en 1904. Un succès phénoménal !

Près de 25 000 tasses furent servies cette année-là. Jacques de Thézac prêtait mille vertus à cette plante, qu'il faisait venir spécialement de Provence, et qui était distribuée gratuitement à qui en voulait. L'Abri du marin était donc un refuge chaleureux pour les marins.

La fréquentation des lieux était tellement importante que des travaux d'agrandissement furent entrepris en 1906. Formation et éducation étaient également au cœur des préoccupations de Jacques de Thézac. Il s'y était déjà attelé par le biais de son Almanach du marin breton. Celui-ci renfermait il est vrai, en-dehors des chansons de marins et illustrations moralisatrices contre l'alcool, une grande quantité de renseignements - horaires des marées, feux et alignements des ports... - et informait des progrès récents en matière de navigation.

Dans la grande salle de lecture de l'étage, les marins eurent à leur disposition quantité de revues de yachting, dont Jacques de Thézac était fêru.

La bibliothèque recelait également des récits de voyages, des cartes marines et des manuels nautiques. On y planchait sur les cours de navigation reçus à l'école de pêche.

Des conférences étaient données régulièrement dans la grande salle du rez-de-chaussée : elles portaient principalement sur la lutte contre l'alcoolisme et la prévention (réanimation, hygiène...).



Le grand meuble-bibliothèque à l'étage (aujourd'hui au rez-de-chaussée, à l'entrée de la médiathèque)



La grande salle du rez-de-chaussée, 1920 : conférence sur la tuberculose



La salle de gymnastique : jeunes marins s'entraînant avec les anneaux

Tout cela s'inscrivait dans le credo de Jacques de Thézac : "un esprit sain dans un corps sain". Pour parfaire l'adéquation avec cette maxime, les marins avaient accès à des équipements de gymnastique (trapèzes et anneaux), et des concours sportifs étaient organisés chaque année, comme des courses de natation dans le port, en tenue complète (avec cirés et sabots !). Le but de celles-ci était d'entraîner les marins à faire face en cas de naufrage.

En 1937, après la disparition de Jacques de Thézac, l'Abri du marin élargit encore son offre de services aux familles de marins. Un véritable dispensaire fut ouvert, on donnait aussi des cours ménagers, de couture et de puériculture.

Après guerre, la fréquentation de l'Abri commença à décroître, notamment en raison de l'amélioration de la qualité de vie des marins.

Mais l'œuvre de Jacques de Thézac perdure : l'Almanach est toujours édité, même s'il est très différent aujourd'hui de ceux des débuts, et l'Œuvre des Abris du Marin continue de soutenir les familles de marins en difficulté.

D'après l'article de Pierre-Jean Berrou paru dans le bulletin municipal de 1991, consultable sur notre site internet www.leguilvinec.com



L'Abri du Marin aujourd'hui

La médiathèque municipale L'Abri du Marin, ce sont plus de 15.000 livres, 750 CD audio, 500 DVD et des magazines en prêt et consultation... A ce fonds s'ajoutent les documents (livres, CD, DVD) prêtés régulièrement par la Bibliothèque Départementale du Finistère.

Vous pouvez profiter du coin salon, de la salle de lecture et de travail, et un ordinateur est en libre accès pour la consultation du fonds.

Dans l'espace multimédia, 7 ordinateurs à votre disposition, dans une salle confortable (connexion Internet : 1 € la 1/2 heure ; accès internet gratuit pour la recherche d'emploi).

Accès gratuit à tous pour le traitement de texte.

Impressions / photocopies : 5 premières gratuites, puis 0,20 € par copie suivante.

Dans une salle spacieuse située à l'étage avec une très belle vue sur le port, vous pouvez occasionnellement découvrir des expositions ou assister à des conférences.

Abonnements annuels (de date à date)

- Individuel enfant : 5,30 € (3 livres à la fois, + 1 CD et 1 magazine pour une durée de prêt maximum de 3 semaines)
- Individuel adulte GV : 10,60 € (prêt idem individuel enfant)
- Famille GV : 19,10 € (10 livres à la fois, + 2 CD et 2 magazines pour 3 semaines)

Il vous est également possible d'emprunter 1 DVD (durée du prêt : 1 semaine).

Plus d'informations ici : https://www.leguilvinec.com/mediatheque-guilvinec_fr.html